



SNUipp-FSU 23

Communiqué de presse

Absences non remplacées, et maîtres sans élève :

Une situation ubuesque ... SANS FIN ?



SNUipp-FSU 23

La rentrée est faite depuis 25 jours... Le département a été jusqu'à présent épargné par tout épisode épidémique. Et pourtant, les écoles du département voient les absences non remplacées **EXPLOSER**... Ce ne sont pas moins de 37 demi-journées de classes non remplacées qui ont été recensées par le SNUipp-FSU 23 et l'on peut donc légitimement penser que la réalité est bien au-delà de ce constat.

Les classes ouvertes à la rentrée sont les premières victimes de cette situation : ainsi, l'école de Saint Junien-La-Bregère qui a obtenu l'ouverture d'une 2ème classe pour des effectifs constatés de 21 élèves à la rentrée totalise à elle seule 32 demi-journées non remplacées alors que les effectifs de l'école sont actuellement de 23 élèves et seront de 25 élèves jeudi 18 octobre !!!

25 élèves de la toute petite section au CM2 (soient 9 niveaux d'enseignement) = 1 enseignant !!!

Le demi-poste de l'école de Saint Quentin La Chabanne obtenu lors des ajustements de carte scolaire en septembre n'a également pas été occupé 2 matinées sur les 4 d'une même semaine...

Les choix opérés lors des opérations de carte scolaire et largement commentés par l'administration (affichant la prise en compte de la ruralité de notre département) sont donc niés.

Pendant ce temps, 2 collègues dans l'incapacité d'exercer à Mayotte sont toujours en attente d'une intégration en Creuse : ils habitent dans le département depuis 3 ans et se voient empêcher d'enseigner pour des raisons administratives assez obscures. Ces problèmes pourraient facilement trouver une issue favorable avec la délivrance d'une autorisation de sortie du département de Mayotte. *Le Recteur de l'Académie de Limoges, le Préfet et le Directeur Académique de la Creuse avaient pourtant assuré suivre personnellement le dossier : nous ne pouvons que constater qu'il est au point mort...*

Dans le même temps, le département de la Creuse et l'Académie de Limoges **font le choix de recruter par voie contractuelle** quand les autres académies recrutent sur la liste complémentaire du concours (18 postes à Créteil, 24 à Paris, 20 à Amiens, 9 à Grenoble, 10 à Caen, 4 à Orléans-Tours, 5 à Lille).

Cette situation ubuesque d'élèves sans enseignant et d'enseignants sans élèves devrait pourtant alerter les pouvoirs publics.

A Guéret, le 16 octobre 2012

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72